

# Cadre stratégique de plaidoyer humanitaire 2024-2027



**POINT INFO**

Jeudi 24 octobre  
2024



# Le plaidoyer espace humanitaire chez MdM

1. Historique de la thématique
2. Bilan du cadre stratégique 2020-2024
3. Nouveau Cadre stratégique 2024-2027
4. Le plaidoyer au service de l'action humanitaire

# Historique du plaidoyer humanitaire chez MdM

*Soutien à plusieurs missions*

2021-2023 : Projet Presence, Proximity, Protection: Building capacity to safeguard humanitarian space

*Plaidoyer ad hoc pour améliorer les capacités d'action de MdM*

**2016**  
Plan stratégique 1  
**Thématique prioritaire Crise et Conflit**

**2020**  
Création du poste de référent·e thématique plaidoyer humanitaire

**2020-2024**  
structuration du plaidoyer humanitaire →  
**1<sup>er</sup> cadre stratégique de plaidoyer**

**2024**  
Plan stratégique 2  
**Combat politique Espace Humanitaire**

**2024**  
2<sup>ème</sup> poste référent·e technique

**2024-2027**  
**2<sup>ème</sup> cadre stratégique du plaidoyer humanitaire**

Mai 2021 :  
Positionnement sur les mesures de lutte contre le terrorisme

2023 : Poste de plaidoyer humanitaire commun pour les chapters en Palestine

# Bilan du cadre stratégique 2020-2024

## ATOUTS

Bonne dynamique interne : coordination DSP/DOI & DSP/COM, soutien du CA  
Positionnements clairs et écrits inscrits un cadre stratégique

## FAIBLESSES

Manque de ressources, notamment sur le terrain  
Culture de plaidoyer à renforcer en interne

## OPPORTUNITÉS

Bon positionnement en inter associatif & réputation favorable, avec un impact notable sur les décisions de la France  
Renforcement sur transversalité des plaidoyers, apprentissage plaidoyer régional Afrique

## MENACES

Défaut de reconnaissance d'expertise MdM sur certains sujets  
Espace humanitaire fortement attaqué  
Faible identification de la santé comme une priorité dans les réponses humanitaires

# Cadre stratégique du plaidoyer humanitaire 2024-2027

**Pour rappel**, le plan stratégique 2 prévoit :

*« Dans l'objectif de garantir un accès à des soins de santé de qualité aux personnes vivant dans des situations de crises, nous travaillerons à :*

- **Amplifier notre plaidoyer** pour le respect du droit international humanitaire, des principes humanitaires, de la protection des personnels humanitaires et de santé. Nous continuerons de nous opposer fermement aux politiques, aux mesures et aux pratiques qui tendent à restreindre l'espace et l'action humanitaires ;
- *Accroître notre capacité à répondre aux crises et aux urgences, en particulier dans nos contextes d'intervention ».*



## CONTINUITÉ DU CADRE STRATÉGIQUE DU PLAIDOYER HUMANITAIRE

**Objectif général : Contribuer à garantir un accès à des soins de santé de qualité aux personnes vivant dans des contextes de crises.**

# Protection du personnel humanitaire et de santé dans les situations de crise

→ Les lieux de soins, personnels soignants et humanitaires doivent toujours être protégés et ne doivent jamais être attaqués.

## Exemples d'activités :

- Rapport 2023 sur la protection des personnels humanitaires et de santé
- Dénonciation publique du bombardement d'un centre de téléconsultation soutenu par MdM en Ukraine, mais aussi en Palestine, en RDC etc.



# Accès aux populations vivant dans des situations de crise

- Les populations vivant dans des situations de crise doivent avoir accès à l'aide humanitaire et les humanitaires doivent pouvoir avoir accès aux populations qui ont besoin d'aide.
- Les réponses humanitaires n'intègrent pas assez les DSSR et encore moins les composantes contraception et avortement pourtant considérés comme services de santé essentiels.

## Exemple d'activité :

- Contribution à la coalition citoyenne pour le Sahel, Discours de Cécile Yougbare au Conseil de Sécurité de l'ONU sur l'accès aux DSSR en janvier 2022
- Briefing de Wafa'a au Conseil de Sécurité sur la situation au Yemen en juillet 2020



# Respect des principes humanitaires, du DIH et du DIDH

- Il existe un droit international humanitaire qui protège les populations civiles dans les conflits et qui doit être respecté.
- Les principes humanitaires doivent être respectés par toutes les parties prenantes.

**Exemple d'activité :**  
Rapport sur les entraves à l'accès humanitaire en Palestine et des attaques contre les humanitaires



**Médecins du Monde, victime et témoin, expose les faits**

## Préface

À Médecins du Monde, nous reconnaissons et respectons profondément l'immense dévouement de nos équipes en Palestine. Elles ont choisi de travailler pour la santé des communautés, animées par un engagement envers la solidarité et la justice sociale. Malgré les innombrables défis, y compris les attaques qui menacent leur vie et les empêchent de faire leur travail, nos équipes restent sur le terrain, affrontant avec résilience une injustice intolérable. Leur présence inébranlable dans des conditions si difficiles mérite la plus haute reconnaissance. Par leur travail et leurs témoignages, elles mettent en lumière des réalités qui interpellent profondément notre responsabilité morale commune. Nous amplifions leurs voix pour sensibiliser notre communauté mondiale et continuer à plaider pour le respect de la dignité humaine fondamentale. Notre organisation entière se tient fermement aux côtés de nos équipes et de leurs familles. Nous leur apportons notre soutien le plus fort, en reconnaissance de leur précieuse contribution et de leur engagement indéfectible envers notre mission commune. Leur courage et leur dévouement nous inspirent tous.

Jean-François Corty, Président de Médecins du Monde France  
José Fernandez, Président de Médicos del Mundo Espagne  
Dr. Laurent Lob & Antoine Kernen, Présidents de Médecins du Monde Suisse